CONDITIONS :

ABONNEMENT.

... piastres par an, pour la feuille, payables par semestre; dix piastres pour la feuille pour la campagne et publiée trois fois par semaine, payables d'avance pour toute l'année, lorsqu'on ne voudra pas faire payer à un domicile de la Nouvelle-Orléans. Aucun abonnement ne sera reçu avant que les comptes arriérés ne soient soldés. Les abonnés qui voudront cesser leur abonnement devront en donner avis par *écrit*, une semaine avant que le terme de leur abonnement ne soit arrivé.

ANNONCES—Une piastre par carré de chaque langue pour la première insertion, et cinquante cents pour chaque insertion subséquente. Tout changement considérable dans l'annonce originale, devra être considéré comme une nouvelle annonce. Le carré est de ... lignes ou moins.

ANNONCES pour l'année aux annonces—Le ... personnes tenant magasins de détail, $60; Compagnies, Compagnies d'Assurances et autres institutions publiques, $80. les agens pour navires, bateaux à vapeur, ou les maisons de commission ..., $80

Annonces des mariages et de décès, les articles appelant l'attention du public à des ventes de biens meubles, les articles signés par étrangers, les annonces de bénéfice &c. &c., payeront au taux des annonces ordinaires.

Annonces qui ne doivent paraître que par intervalles paieront $1 par carré pour chaque insertion.

Annonces ou articles d'une nature personnelle qu'ils pourront être admis, paieront le double des annonces ordinaires et d'avance.

Déduction de 25 pour cent sera faite aux encans, aux shérifs, aux Rég. des Testamens, et Marshals, sur les annonces de ventes d'immeubles; dix pour cent sur les annonces de ventes de meubles.

Annonces qui sortiront de la ligne ordinaire ... d'un abonné à l'année, telles que ventes ... par autorité de justice, ventes de plantations, esclaves marrons, animaux épaves ou ... &c. &c., leur seront portés en compte séparé aux prix ci-dessus désignés.

Annonces qui ne paieront pas la durée de l'insertion seront publiées pendant un mois et devront ... en conséquence de cette disposition.

Les Annonces de faillite sera publiée, à moins ... le prix de l'insertion n'ait été payée d'avance, ou ... un répondant.

Théatres et autres endroits ouverts pour l'amusement du public, faisant insérer chaque jour de ... annonces, pendant la saison des plaisirs, ... $150.

Annonces de candidature à des emplois publics ... annonces d'une nature politique, paieront le double du prix ordinaire.

POUR ST. LOUIS.
Le beau bateau à vapeur COLUMBUS, capitaine Smith, partira pour le lieu ci-dessus et tous lieux intermédiaires, mercredi 14 du courant, ayant des chambres spacieuses et élégantes Pour fret et passage, s'adresser à bord, ou à
S. HIGH, 40, rue du Camp.

A VENDRE—Le bateau à vapeur **Chief Justice Marshall**, portant 1100 balles de coton, et ayant une des meilleures machines à vapeur, est en très bon ordre et prêt pour les voyages. S'adresser à
STERNS & Co, 28 et 29, Nouvelle Levée

Pour les ports des E.-Unis.

POUR NEW-YORK—Devant partir positivement le 27 du courant. Le navire paquebot AI ST LOUIS, capitaine Stanton, chevillé en cuivre, ayant la plus grande partie de son chargement engagée et à bord, partira positivement comme il est dit ci dessus, pour le reste du fret ou passage ayant de superbes emménagemens, s'adresser à LEVI H GALE.
no 93 rue de la Commune.

POUR PHILADELPHIE
Devant succéder au Chester.
La barque paquebot **HERCULES**, capit. Marks, partira sous peu. Pour fret ou passage s'adresser à bord, vis-à-vis le marché aux légumes, ou à JAMES REED & CO. 35, rue Poydras.

POUR NEW-YORK.
partir le 20 du courant.—Nouvelle ligne de Paquebots.
LE navire ORLEANS, cap. S/Sears, ayant une partie de sa cargaison engagée, partira ci dessus; pour fret ou passage, s'adresser à bas du marché aux Légumes, ou à FRANKLIN & AMES, Rue du Camp, No 55.

POUR NEW YORK—Le navire de première classe CANTON, capitaine Mawood, ayant une partie de sa cargaison engagée, partira sous peu; pour fret ou passage, s'adresser à BAILEY & ABBOTT, 14 rue Bienville.

POUR BOSTON—Le navire doublé en cuivre EMERALD, capitaine Andros, ayant les trois quarts de son chargement engagé partira ... du courant, pour la balance de son fret ou passage s'adresser au capitaine à bord, entre les deux ... ou à E. & J. ANDREWS, 24 Gravier.

Pour les ports d'Europe.

POUR LIVERPOOL—Le navire AI QUEEN ADELAIDE, capitaine Barstow, partira sous peu pour le port ci dessus. Pour fret ayant de beaux emménagemens, s'adresser à LEVI H GALE, no 93 rue de la Commune.

POUR LONDRE—La barque fine voilière AL NIMROD, capitaine Patterson, ayant la plus grande partie de sa cargaison partira sous peu; pour le fret de 30 bouts ... passage s'adresser à LEVI H GALE, rue de la Commune no. 93,

POUR BREME—Le navire fin voilier HERACLIDE, capitaine Winn, partira sous peu, pour passage seulement, s'adresser à LEVI H. GALE, rue de la Commune no 93.

POUR LIVERPOOL—Le navire américain CLARISA ANDREWS, capitaine Thompson, partira sous peu, pour fret de ... balles, s'adresser à H. C CAMMACK & Co.

POUR LIVERPOOL—Le navire ARAB, capitaine Marshall, a commencé à charger, pour fret s'adresser à GEORGE GREEN, ou à H C. CAMMACK & Co.

POUR LE HAVRE.
LA barque fine voilière, doublée et chevillée en cuivre, **VIRGINIA**, capitaine ..., sera expédiée incessamment S'adresser, pour passage, ou pour fret de quelques centaines de balles de coton, au capitaine Seinclair, à bord, au-dessus de la presse à vapeur de la Levée, ou à AMB. LANFEAR, 87, Commerce.

POUR BORDEAUX.
Le navire **L'ANNE-LOUISE**, capitaine ... Demandes, partira le 25 du courant pour ... ci-dessus. S'adresser, pour balance du fret et ... au capitaine à bord, ou à Bd. Laudumiey, Nouvelle-Bourse, entre Conti et Bienville.

Pour les Antilles.

POUR LA HAVANE—Le brick SPARTAN, d'une marche supérieure, commandé par le capitaine White, ayant la majeure partie de son chargement engagée et allant à bord, partira sous peu; pour fret de 500 barils, ou de l'équivalent, pour passage, ayant de beaux emménagemens, s'adresser à LEVI H GALE. no 93 rue de la Commune.

Pour le Texas et le Mexique.

Pour Brazoria & Columbia (Texas)
La goélette régulière J. W. CALDWELL, capitaine B. Noyes, ayant la majeure partie de son chargement engagée, partira sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser à bord vis à vis ... d'armes ou à JOHN G ROWLAND, 47, Vieille Levée

Vendre. Louer ou Fréter.

A FRETER—La belle goélette SELECT, capitaine Broom, construite à Baltimore, s'adresser pour les conditions à bord ou à EASTMAN & BROTHERS, Vieille Levée no 30.

A FRETER—Pour Cadix ou tout autre port de l'Espagne—Le beau brick espagnol VIZCAYNA, capitaine Moncada. Pour fret s'adresser à
—10 A. M. DE MIRANDA, 85 St Louis.

A LOUER OU FRETER.—Le beau navire AI, tirant peu d'eau, **Octorora**, capitaine Win. Deacon, est prêt à recevoir cargaison. S'adresser à bord près du chemin à coulisses.

A LOUER—Une jolie maison de maître très commode, située sur le chemin du Bayou, à peu de distance de la rue des Remparts, composée de 9 appartemens avec cuisine, écurie, etc. S'adresser pour le prix, et les conditions, à M. MAHER, no 16, rue Poydras.

MARCHANDISES DE FANTAISIE.
... soussignés, viennent de recevoir par le paquebot Orléans un nouvel assortiment de brosses ..., à manches longs, miroirs pour la bouche, ... pêcher, pincettes, fer à friser, ... peinture, eau de rose, huile antique et de ..., cartes à jouer, rasoirs de Washington, ... toile blanche, ficelle, bourses, encre de ..., encre rouge et noire, bagues en or, cachet ..., bracelets pour dame, etc., à vendre par POLLARD & GREEN. rue de Chartres no 53.

... OU EGARE—Un billet de la somme de ... cinq mille piastres, daté du 12 avril 1836, ... Thomas Dixon, à l'ordre et endossé par le ..., payable trois ans après date, avec intérêt à ... cent par an et assuré par hypothèque, par ... étude de William Christy, not. pub. Comme ... a été annulé, avis est par le présent donné ... sera pas payé On recevra avec reconnaissance ... informations relatives à ce billet, et une récompense, si on l'exige, sera payée à celui qui rapportera ledit billet. H. C. CAMMACK, rue Gravier, no 65

... SUES—En débarquement de l'Anne-Louise, ... milliers sangsues de choix, à vendre à ... en gros et en détail, à la pharmacie de A. A. PEYCHAUD, Rue Royale, No. 123

... RICOTS—Quelques barils de barricots rouges et blancs, en magasin à vendre par LAYET & AMELUNG, rue du Commerce.

... F—Une petite quantité de Bœuf premier ..., en magasin et à vendre par LAYET & AMELUNG, rue du Commerce no 17.

MESSRS. SMITH & ALLEN, s'étant établis dernièrement dans la ville d'Hampton, Texas ... établir une maison de commission, informe le public et leurs amis qu'ils ont bati un grand ... et qu'ils sont prêts à exécuter toutes les affaires qu'ils peuvent leur être confiées. Pour les renseignements, chez JAMES REED & Co., THOS. TOBY & Brothers. TURNER & WOODRUFF

... **DE BOIS**, &c.—Pour le mois de juin,

... frêne, première qualité,	$7 00	par cord
... do. do.	6 00	"
... do. pour steamboat	5 50	"
... do. do.	6 00	"
... par charge, 12 barils)	1 25	par baril
de pierre de Liverpool	1 50	"
pour forgeron	1 50	"
...	2 50	"
en barillet de 5 gallons	1 25	par baril
do 10 do	1 75	"
...	1 00	par baril
... maçons	62c.	"

...dre chez W. E. R. MURPHEY, No. 121 vieille Levée.

... TIONS de la Banque de l'Union.—150 actions ... campagne, 60 du de la ville, à vendre par ROBINSON & Co 45 rue du Camp

Ventes par le Shérif.

P. Huguenin contre ... Irving et E. Whitehead.
COUR DE DISTRICT—En vertu d'un ordre de saisie et de vente à moi adressé, il sera vendu à la nouvelle Bourse, encoignure des rues Chartres et St Louis, en cette ville, le vendredi, le ... juillet prochain, à une heure de relevée.
L'esclave nommée Dorcas, âgée d'environ ... ans, saisie dans l'affaire ci dessus.
Conditions comptant. FRED. BUISSON. Sheriff.
24 juin

James Priestly contre G. & J Wightman.
COUR DE DISTRICT—En vertu d'un ordre de cour à moi adressé, il sera vendu à la nouvelle Bourse, encoignure des rues de Chartres et St Louis en cette ville, le jeudi, le 27 juillet prochain à une heure de relevée
Trois esclaves nommés Isaac, Black man, âgé de 36 ans.
Jim, âgé de 20 ans,
Allen, âgé de 35 ans,
Conditions de la vente, 9 mois de crédit, en billets endossés à satisfaction et hypothèque spéciale jusqu'à parfait paiement. FRED. BUISSON, Shériff.
24 juin

J. M. Ducros, contre H. Droz.
COUR DE PAROISSE—En vertu d'un ordre de saisie et de vente à moi adressé, il sera vendu à la Nouvelle Bourse, encognure des rues St-Louis et Chartres, en cette ville, le Vendredi 7 juillet prochain, à une heure de relevée, la propriété mentionnée et décrite dans ledit ordre de saisie et de vente, savoir:
Sept Lots de Terre situés faubourg Marigny, dans l'ilet borné par les rues St-Bernard, Annette, Urquhart et Girod, et désignés par le No 45, selon un plan dressé par Jh. Pilié le 10 novembre 1809. Lesdits lots désignés par les Nos. 17, 18, 19, 20, 21, 22 et 23.
Les Lots No 17 et 18 mesurant chacun 25 pieds 8 pouces sur la rue Annette, sur une profondeur de 101 pieds 9 pouces et 7 lignes, et 25 pieds 6 pouces sur la ligne du fond, laquelle les divisent du No 20.
Le Lot No 20 mesurant 25 pieds 10 pouces et 5 lignes face à la rue Annette, sur une profondeur de 101 pieds 9 pouces 7 lignes et face à la rue Girod. Ledit lot forme une encoignure, et 5 pieds 10 pouces 5 lignes sur la ligne du fond qui le divise du lot No 21.
Les Lots Nos. 21, 22 et 23, mesurant chacun 30 pieds de face à la rue Girod, sur une profondeur de 127 pieds 10 pouces et 5 lignes, et 30 pieds sur la ligne du fonds, selon le plan dont la copie est déposée en l'étude de Jh. Cuvillier, n. p. Pour satisfaire et payer la somme de $842 et 50 c. montant d'un billet protesté, frais de protêt et de la vente ensemble avec les intérêts du jour dudit protêt, savoir, le 6 de mai 1837.
Conditions comptant. FRED. BUISSON, Sheriff.
31 mai

A Bertrand Combe contre ses créanciers.
COUR DE PAROISSE, à la requête de C. Parlange, syndic provisoire, en vertu d'un ordre émané de l'honorable Cour de Paroisse pour la paroisse et ville de la Nouvelle Orléans, il sera vendu sur les lieux, rue Royale entre les rues d'Orléans et Ste. Anne, vendredi le 30 juin, à 10 heures du matin,
La balance des marchandises sèches et de modes abandonné par le failli à ses créanciers.
Conditions, comptant. FRED. BUISSON, shériff.
15 juin

Benj. F. French contre J. McGillyl Cuddy et Calvin Tate.
COUR DE PAROISSE—En vertu d'un ordre de saisie et de vente, à moi adressé, il sera vendu à la nouvelle Bourse encoignure des rues St Louis et Chartres, en cette ville, le lundi le 10 juillet, à une heure de relevée.
La propriété mentionnée et décrite dans le dit ordre de saisie et de vente savoir:
1o Une certaine portion de terre située dans l'ilet compris entre les rues Carondelet, Hevia, Baronne et Girod, au faubourg Ste Marie, mesurant, mesure américaine, dix sept pieds six pouces et six lignes de face à la rue Carrondelet sur une profondeur de cent soixante dix pieds six pouces et deux lignes entre ligne parallèle, et borné du côté de la rue Hevia par la propriété de messrs Hodge et Toby, et sur le côté de la rue Girod, par la propriété appartenant à James McGilly, Cuddy et Calvin Tate.
2o Toute cette portion de terre située au faubourg Ste Marie, mesure vingt deux pieds, six pouces de face à la rue Carrondelet entre les rues Hevia et Girod, se prolongeant en profondeur entre lignes parallèles cent soixante dix pieds 6 pouces, mesure anglaise, la dite portion faisant partie du lot désigné par le no quatre, sur un plan dressé par Louis J. Pilié, déposé en l'étude de Jules Mossy not. pub. et borné du côté de la rue Hevia, par une partie du lot no quatre et sur l'autre côté de la rue Girod par la propriété appartenant à Babcok et Gardiner.
Les dits 2 lots de terre, seront vendus d'après les conditions suivantes, savoir:
Comptant, une somme suffisante pour payer $725 montant de deux billets, un de quatre cent vingt piastres, et l'autre de trois cent vingt piastres, et l'autre de trois cent cinq piastres, les dits billets sont dus et payable le 19 avril 1837, avec les intérêts sur le montant à raison de six pour cent par an du 19 avril 1834, jusqu'à parfait paiement et les frais du procès.
Plus une somme suffisante pour payer le restant des termes qui sont dus, savoir Les sept termes annuels de $420 chaque et les sept termes annuels de $305 chaque commençant le 19 avril 1837 avec les intérêts à 6 pour cent par an du 19 avril 1834, à une échéance qui rencontrera la date des termes qui sont dus, et s'il y a du surplus, payable comptant et le tout en billets endossés à satisfaction et hypothèque sur la dite propriété jusqu'à parfait paiement.
Pour satisfaire le demandeur d'une somme de $725 avec les intérêts à 6 pour cent par an du 19 avril 1834, et les frais du procès.
7 juin FRED. BUISSON, shériff.

LEGION DE LA LOUISIANE.
Nouvelle Orléans, le 16 juin 1837.
CONFORMEMENT à la loi, la légion de la Louisiane prendra les armes et se réunira sur la Place d'Armes, mardi 4 de juillet, à 5 et demie du matin pour la célébration de ce mémorable anniversaire.
Une distribution de cartouches et de gargousses aura lieu sur la place d'Armes.
Les commandans des compagnies devront faire une inspection rigoureuse des fusils et des gibernes.
Le major commandant l'artillerie fera tirer un salut de 26 coups de canon, à la pointe du jour. Les chefs de corps sont chargés de l'exécution du présent ordre.
Par ordre du brigadier général J. B. Planché, commandant la légion.
20 juin D AUGUSTIN, aide de camp.

SUCRE—50 boucauds en débarquement du steamboat Washington, et à vendre par P H GALLWEY,
20 juin no 31 rue de la Commune

Café de la Havane, sucre, cigares &c.—1100 sacs café de la Havane; 53 caisses sucre blanc; 900 millier cigares, 35 caisses confitures; 90 balles tabac, en magasin et à vendre par
20 juin R. GRONING & Co.

PORC—500 barils, consistant en porc première qualité, à vendre par G. DORSEY,
20 juin no 44 Nouvelle Levée.

WHISKEY—300 barils whiskey, à vendre par G DORSEY,
20 juin no 44 Nouvelle Levée.

JAMBONS—Quelques boucauds jambons plats côtés, et épaules, à vendre par G DORSEY,
20 juin no 44 Nouvelle Levée.

FARINE—1500 barils farine superfine et croisée, à vendre par G DORSEY,
20 juin no 44 Nouvelle Levée.

GRAISSE—400 barillets et barils graisse, à vendre par G. DORSEY,
20 juin no 44 Nouvelle Levée.

BRIQUES—15000 briques pour façade; 11000 do de la fabrique de Baltimore, à bord de la goélette, à vendre par
20 juin EASTMAN & BROTHER.

VINAIGRE—50 barils vinaigre de cidre, reçus et à vendre par ROBERT H WHITE.
20 juin No. 34, rue Gravier.

FARINE—22 barils en débarquement du steamer Daniel O'Connell, à vendre par
20 juin G DORSEY, 44 Nlle Levée.

MELASSE—30 barils melasse et 48 boucauts de sucre, en débarquement vis-à-vis la rue St. Louis, à vendre par
20 juin R. BRUGIER.

MELASSE—18,000 gallons de melasse à vendre par (20 juin) R. BRUGIER.

SUCRE—2000 boucauts de sucre, 1re qualité, à vendre par 20 juin R. BRUGIER.

FARINE, JAMBONS, GRAISSE—55 barils farine, 51 barillets graisse, 12 barils Jambons, 74 balles cordes, en débarquement du bateau à vapeur Alton, et à vendre par
20 juin R GRONING & Co.

PEAUX—550 peaux de Malaga, à vendre par JOSEPH LANDIS & Co,
17 juin rue Poydras no 14.

FARINE—450 barils farine fraiche de Cincinnati en débarquement, à vendre par JOSEPH LANDIS & Co.
17 juin rue Poydras no 14.

WHISKEY—250 barils Whiskey rectifié, des marques de choix. JOSEPH LANDIS & Co.
17 juin rue Poydras no 14.

BILLETS de la Banque des Etats-Unis, en sommes convenables aux acheteurs, à vendre par
15 juin—4 ROBINSON & Co. 45 rue du Camp

TOILE d'emballage et corde—40 pièces toile d'emballage du Kentucky; 100 rouleaux cordes do, en magasin et à vendre par YORK FRERES,
17 juin 65, rue du Camp.

BOTTES, SOULIERS, BRODEQUIS—500 caisses, composant un bel assortiment, en magasin, à vendre par R. G. HOBBS,
17 juin 12, rue de la Douane.

MOUSSELINE Suisse unie, 2 caisses, piqués anglais, 1 caisse, à vendre par J. VATINEL.
17 juin rue Conti no 21

CIGARES—200,000 Cigares américains, à vendre par L. D. C. WOOD,
17 juin No. 22 rue Poydras.

BRIQUES—300,000 Briques du Lac à vendre par WILLIAM BOWMAN.
17 juin—6 No. 168 vieux Bassin.

DOUBLONS—Doublons mexicains à vendre par
1 juin J. ROBERT & Co. 47, rue Bienville.

HUILE 5 boucauds huile de baleine, 4 barils do. do. à vendre par L. D. C WOOD,
17 juin No. 22 rue Poydras.

BILLETS des Banques du Mississipi et Alabama, achetés par
17 juin ROBINSON & Co. 45 rue du Camp.

ARDOISES—32,000 Ardoises de différentes grandeurs, à vendre par TOURNE & BECKWITH,
15 juin—1m No. 36 rue Poydras.

COMPAGNIE DE LA BANQUE DU GAZ
Le 10 juin 1837.
Cette Institution tirera des checks sur Mobile à 1 pour cent d'escompte. Natchez à 1 pour cent d'escompte. Vicksburg 1 pour cent d'escompte.
13 juin JAMES B. MARKS, faisant fonction de caissier.

50 milliers cigares de la Havane, des marques 1 Moreno, Cabrera, Cantos & Govin, à vendre par LEBLANC & HAYDEL,
13 juin 20 Toulouse.

BROSSES &c.—Les soussignés viennent de recevoir par le paquebot Louisville, de New York, un nouvel assortiment de brosses à souliers fines et ... pour la toilette, brosses fines pour les cheveux, à la Napoléon, à la Bolivar, ... peignes, ... savon de Naples en pots pour la barbe, savon de toilette no 2, poudre nos 1 et 2, parfumé, cartes à jouer le poker, qu'ils offrent en vente au prix les plus modérés.
POLLARD & GREEN,
17 juin no 53 rue de Chartres.

VIN DE MADERE DES INDES—2 pipes et 6 caisses d'une et deux douzaines chaque; ... jeanne de, d'une qualité supérieure, ... à vendre par P. H. GALLWEY,
13 juin 31, rue de la Commune.

Ventes par le Shérif.

Sampson Blossman, tut. ur et autres contre William N Hull.
COUR DE PAROISSE.—En vertu d'un ordre de saisie et de vente, à moi adressé, il sera vendu à la nouvelle Bourse, encoignure des rues St. Louis et Chartres, en cette ville, le lundi, le dix juillet prochain, à une heure de relevée, la propriété mentionnée et décrite dans le dit ordre de saisie et de vente, savoir:
Une certaine portion de terre, située au faubourg Annonciation, dans l'ilet compris dans les rues Nayades, Therpsicore, Euterpe et Apollon, ayant mesure française cent vingt pieds de face à la rue des Nayades sur une profondeur de cent vingt pieds, sur la rue Therpsicore, formant une encoignure. [La dite portion de terre est composée de deux lots, désignés par les numéros 3 et 4, dans l'ilet, No. 79, sur un plan du dit faubourg Annonciation, ayant chacun soixante pieds de face, sur la rue des Nayades, sur une profondeur de cent vingt pieds entre lignes parallèles] ensemble avec les batisses et améliorations qui s'y trouvent, tous les droits, privilèges et avantages qui y appartiennent. Conditions: comptant, pour payer une somme de $6,850, avec les intérêts au 2 mai 1837, jusqu'à parfait paiement, frais du protêt et du procès, et la balance payable le 29 avril prochain, 1838.
2 juin FRED. BUISSON, Sheriff.

M. J. M. Pascales contre ses créanciers.
COUR DE PAROISSE—En vertu d'un ordre de cour à moi adressé, il sera vendu sur les lieux à l'encoignure des rues de Chartres et Toulouse, le mercredi le 5 juillet, à 10 heures A. M.
Un assortiment de diverses marchandises, consistant en vin de Bordeaux, vin de Champagne, conserves alimentaires, raisins secs, amandes, pois, café, sucre blanc et brut, vermicelli, sardines à l'huile, liqueurs, bouchons, fromages et beaucoup d'autres articles d'épiceries.
Conditions de la vente: audessous de $200, comptant, et audessus de 200, à 60 jours de crédit, en billet endossé à satisfaction
20 juin FRED BUISSON, shérif.

Lewis F Bundy contre John Wilcox.
COUR DE PAROISSE—En vertu d'un writ de Fieri Facias à moi adressé, il sera vendu à l'encoignure des rues St Louis et de Chartres, en cette ville le lundi le 3 juillet prochain à une heure de relevée, la propriété mentionnée et décrite dans le dit writ de fieri facias, savoir:
Un certain lot de terre, ensemble avec les batisses et améliorations qui s'y trouvent, avec les droits, privilèges, &c, qui y appartiennent. Le dit lot est situé dans l'ilet No. 24 sur un plan dressé par C. F. Zimpel, le 27 janvier 1832. Le dit lot mesurant trente pieds, trois pouces et quatre lignes de face à la rue Cho... sur une profondeur de cent seize pieds trois pouces et dix lignes, (mesure américaine). La dite propriété est vendue pour satisfaire le jugement et les frais, dans cette affaire Conditions comptant.
29 mai FRED. BUISSON, Sheriff

Dr. Lambert contre D. R. Godwin.
COUR DE PAROISSE.—En vertu d'un ordre de saisie et de vente, à moi adressé, il sera vendu à la nouvelle bourse encoignure des rues St-Louis et Chartres, en cette ville, le mercredi le 5 juillet prochain, à une heure de relevée.
Un certain esclave, nommé JULIEN, âgé d'environ 20 ans, saisi dans l'affaire ci-dessus
Conditions de la vente.—Comptant, $700, et $3 frais de protêt du procès et les intérêts, la balance s'il y a une pour satisfaire le payement d'un billet de $700 qui est dû depuis le premier octobre 1836, pour payer le demandeur d'une somme de $1400 avec les intérêts, et frais de procédure.
29 mai FRED BUISSON Sheriff.

Alexander Grant vs. Fountain & co. et autres.
COUR DE PAROISSE—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé, il sera vendu à la nouvelle bourse, à l'encoignure de St. Louis et Chartres, en cette ville, le mardi, le 27 juin prochain, à une heure de relevée:
Deux certains lots de terre avec les améliorations, désigné par les no 8 et 9, sur un plan dressé par Joseph Pilié, voyer, daté du 11 mai 1834, et annexé à un acte de vente des syndics des créanciers de C F Visiguer à P. L. Dubourg, passé pardevant Felix de Armas, notaire public, le 19 juillet 1834, saisi dans l'affaire ci-dessus. Conditions, comptant
23 mai FRED. BUISSON, shérif.

Laurent Millaudon contre Wm Hoskins.
COUR DE PAROISSE—En vertu d'un ordre de saisie et de vente à moi adressé, il sera vendu à la nouvelle Bourse, encoignure des rues de Chartres et St-Louis, en cette ville, le lundi 17 juillet prochain, à une heure de relevée, la propriété mentionnée et décrite dans le dit ordre de saisie et de vente, savoir:
Un lot de terre situé dans le nouveau faubourg Marigny, désigné sur un plan dressé par Joseph Pilié, voyer, et déposé en l'étude de Felix De Armas, notaire public, sous le No. 77, dans l'ilet No. 16, mesurant 60 pieds de face à la rue des Champs Elisées, sur une profondeur de 170 pieds.
La dite propriété sera vendue aux conditions suivantes, savoir:
Un tiers comptant, et la balance à un crédit de 18 et 20 mois du 8 avril 1836, le produit de la dite vente.
Le demandeur Laurent Millaudon, sera payé d'une somme de $325, avec les intérêts à raison de 8 0/0 par an du 8 avril 1837, et à 10 pour cent par an du 11 avril 1837, jusqu'à parfait paiement, et $6 le protêt, coûts, et frais du procès. FRED. BUISSON,
9 juin Sheriff

H. De Goer et Riffard contre A. Portale et veuve Portale.
COUR DE PAROISSE—En vertu d'un writ de fieri facias, à moi adressé, il sera vendu à la nouvelle Bourse, encoignure des rues St. Louis et Chartres, en cette ville, le lundi le 10 juillet prochain, à une heure de relevée,
Une certaine esclave nommée Désirée, saisie dans l'affaire ci-dessus.
Conditions, comptant.
2 juin FRED BUISSON, Shériff.

Thomas Gerard et autres contre P. A. Aubert
COUR DE PAROISSE—En vertu d'un ordre de saisie et de vente à moi adressé, il sera vendu à la Nouvelle Bourse, encoignure des rues St Louis et Chartres, en cette ville, le samedi, le 8 juillet prochain, à une heure de relevée, la propriété mentionnée et décrite dans le dit ordre de saisie et de vente.
Deux lots de terre, situés au faubourg Franklin, en cette ville, désignés par les lots No 11 et 14, sur un plan dressé par Voiquin et déposé en l'étude de L T Caire, notaire public; lesdits lots de terre, mesurant, mesure américaine, savoir:
No 11 Vingt neuf pieds, quatre pouces et six lignes de face à la rue des Champs Elysées, sur une profondeur de cent quarante deux pieds dix pouces et six lignes.
No. 14, trente deux pieds, trois lignes de face à la rue Marigny sur une profondeur de cent quarante deux pieds dix pouces et six lignes sur le côté de la rue Girod, cent vingt sept pieds dix pouces quatre lignes de profondeur, et ... dans la profondeur ledit lot forme un angle droit et mesure cinq pieds trois pouces et deux lignes sur une ligne parallèle à la rue Marigny, formant aussi un autre angle droit, se prolongeant en profondeur de quinze pieds deux lignes sur une ligne parallèle à la rue Girod, vingt six pieds neuf pouces sur la ligne du fond lequel le divise du no 11
Conditions de la vente, comme suit; comptant pour une somme suffisante pour satisfaire les demandeurs l'homme Girard et autres, pour la somme de $761 avec les intérêts sur $752 du 25 avril 1837, jusqu'à parfait paiement et les frais du procès.
1 juin FRED. BUISSON, shérif.

Paul Tulane contre John Wilcox
COUR DE PAROISSE—En vertu d'un ordre d'alias de saisie et de vente, à moi adressé, j'exposerai en vente à la nouvelle Bourse, encoignure des rues de Chartres et St Louis en cette ville, le vendredi le 30 juin prochain, à une heure de relevée, la propriété mentionnée et décrite dans le dit ordre d'alias de saisie et de vente.
La moitié indivise, d'un certain lot de terre, situé en cette ville, faubourg Delor, dans l'ilet compris entre les rues Suzette, Benjamin, Nouvelle Levée et Tchoupitoulas, désigné par le lot no 11, sur un plan dressé par C. F Zimpel et déposé dans le livre des plans de G. R. Stringer ci devant not. pub par le plan no 2
Le dit lot mesurant vingt pieds de face à la rue Suzette entre les rues Nouvelle Levée et Tchoupitoulas, sur une profondeur de cent soixante pieds un pouce et six lignes ensemble avec les améliorations qui se trouvent sur le dit terrain
Plus, la moitié indivise d'un certain lot de terre situé au faubourg Delor, sur la rue de la Levée, entre les rues Benjamin et Suzette, et désigné par le lot no 4 sur un plan dressé par C. F Zimpel et déposé en l'étude de G. R. Stringer, ci devant not. pub suivant le plan no 2, le dit lot mesurant vingt deux pieds huit pouces et neuf lignes, face à la rue de la Nouvelle Levée sur cent pieds de profondeur, avec toutes les batisses et améliorations qui s'y trouvent
Plus, la moitié indivise d'un certain lot de terre situé au faubourg Delor, dans l'ilet compris entre les rues de la Nouvelle Levée, Tchoupitoulas, Benjamin et Suzette, le dit lot est désigné par le no 3 sur un plan dressé par C. F. Zimpel, déposé en l'étude de G. R. Stringer, ci devant not. pub. suivant le plan no 2, le dit lot mesurant vingt deux pieds huit pouces et neuf lignes, face à la Nouvelle Levée, entre les rues Benjamin et Suzette, sur une profondeur de cent pieds, ensemble avec les batisses et améliorations qui s'y trouvent saisi dans l'affaire ci dessus, pour payer et satisfaire le demandeur d'une somme de deux mille deux cent soixante huit piastres 83 cents un tiers, avec les intérêts sur deux mille deux cent trente trois piastres et 33 cents un tiers et frais du procès.
Conditions comptant.
26 mai FRED. BUISSON, shériff.

J. J. Roman contre P. T. Nouvet.
COUR DE PAROISSE—En vertu d'un ordre de saisie et de vente à moi adressé, il sera vendu à la nouvelle Bourse, encognure de Chartre et St. Louis, en cette ville, le samedi 1er. juillet prochain, à une heure de relevée:
L'esclave Richmell Alias Jasmin, saisi dans l'affaire ci dessus.
Conditions: une moitié comptant, et la balance payable pour rencontrer le paiement d'un billet dû à 12 mois du 28 octobre 1837, en billet endossé à satisfaction, garantis par hypothèque spéciale jusqu'à parfait paiement.
26 mai FRED. BUISSON, shériff.

Bright et Ledgard contre D. W. Wall.
Sandford Gleveland contre le même.
P. B. Taylor et Heger contre le même.
COUR DE PAROISSE—En vertu d'un ordre de cour dans les trois affaires ci dessus, à moi adressé, il sera vendu à la nouvelle Bourse, encoignure des rues de Chartres et St Louis, en cette ville, le jeudi le 6 juillet à une heure de relevée.
L'esclave nommé Henry, saisi arrêté dans les affaires ci dessus.
Conditions comptant
31 mai FRED. BUISSON, Shériff

P. N. Johnston contre ses créanciers, et les créanciers de Jones R beson & Co.
COUR DE PAROISSE—En vertu d'un ordre de l'honorable cour de paroisse, à moi adressé, il sera vendu, à la nouvelle Bourse, encoignure des rues de Chartres et St Louis, en cette ville, le vendredi, le 14 juillet à une heure de relevée.
Tous les droits et titres de P. N. Johnston dans une certaine espèce ou partie de terre située dans la Illinois Grant dans le comté de Clark de l'état d'Indiana connue et désigné, sur un plan du dit Grant par son no. 285, contenant 500 acres plus ou moins
Conditions comptant. FRED. BUISSON,
8 juin Shériff syndic.

Louis Pillié contre Marianne Romer femme de Jacques Simonet Courtois et D. S. Courtois.
COUR DE PAROISSE—En vertu d'un ordre de saisie et de vente à moi adressé, il sera vendu à la nouvelle Bourse encoignure des rues St Louis et Chartres, en cette ville, le samedi, le 15 juillet, à une heure de relevée.
La propriété mentionnée et décrite dans le dit ordre de saisie et de vente, savoir:
Une certaine portion d'un lot de terre situé au faubourg Tremé à l'encoignure des rues Bienville et Villeré, désigné par le no 5 de l'ilet 29 sur un plan dressé par Joseph Pilié voyer, daté du 25 février 1836; et annexé à un acte ... passé dans l'étude de Félix de Armas not. pub. passé le 16 août 1832, mesurant, mesure française, 30 pieds sur la rue Bienville sur une profondeur de 90 pieds et deux lignes parallèles, borné sur le côté droit par le lot no 4 mentionné dans le dit plan, et sur le côté gauche par une partie du lot no 5.
La dite propriété sera vendue, pour de comptant pour satisfaire le demandeur d'une somme de $1060 ... les intérêts, et $2 50 de protêt et frais de procès.
... FRED. BUISSON, shériff.

SIROP ANTI-GOUTTEUX DE BOUBEE.
A VENDRE plusieurs centaines de bouteilles de sirop ci dessus, ... à la Nouvelle Orléans. A. A. PEYCHAUD.
Nota: Il y a des directions dans les langues française, anglaise et espagnole, pour chaque bouteille ...

VENTES PAR LE REGISTRE DES TESTAMENS

SUCCESSION de Nicolet.—Vente par le register des testamens.—Mercredi 5 juillet 1837, à dix heures du matin, rue Bourbon, entre les rues Conti et Bienville, en vertu d'un ordre de vente rendu par l'honorable Cour des Preuves, dans et pour la ville et paroisse de la Nouvelle Orléans, Etat de la Louisiane, sous la date du dix-neuf juin 1837, j'exposerai en vente publique à l'encan pour le compte de la succession de *Théodore Nicolet*, décédé, les effets mobiliers dépendant de sa succession, consistant en un grand assortiment de meubles de maison, et aussi après la vente du mobilier rue Bienville, entre les rues Chartres et Levée, au magasin dernièrement occupé par le défunt Théodore Nicolet, je procéderai à la vente de trente-trois caisses de vin de St.-Julien.
Conditions de la vente.—Pour toute somme au dessous et jusqu'à cent piastres, comptant; pour toute somme au-dessus et jusqu'à deux cents piastres, soixante jours de crédit; et pour toute somme au dessus de deux cents piastres, quatre mois de crédit, pour billets endossés à satisfaction.
W. F. C. DUPLESSIS,
20 juin Register des Testamens.

SUCCESSION de Nicolet.—Vente par le register des testamens.—Vendredi le vingt cinquième jour de juillet 1837, à midi, à la nouvelle Bourse, encoignure des rues Chartres et St.-Louis, en vertu d'un ordre de vente rendu par l'honorable Cour des Preuves dans et pour la ville et paroisse de la Nouvelle-Orléans, Etat de la Louisiane, sous la date du 19 juin 1837, j'exposerai en vente publique, à l'encan, pour compte de la succession de *Théodore Nicolet*, décédé, les esclaves ci après décrits, savoir:
Une négresse nommée Nancy, âgée d'environ vingt-quatre ans, blanchisseuse, appartenant au défunt *Théodore Nicolet*, par l'achat qu'il en a fait de Sam. A. Hite, par acte au rapport de Félix Grima, notaire.
Un certain nègre nommé Billy, âgé d'environ vingt-deux ans, domestique de maison, appartenant à la Succession de Théodore Nicolet par l'achat qu'il en a fait de Madame C. Lesseps, par acte au rapport de Félix Grima, notaire, sous la date du vingt trois février 1836
Conditions de la vente. Six et douze mois de crédit pour billets endossés à satisfaction et assurés par hypothèque spéciale jusqu'au parfait paiement.
W. F. C. DUPLESSIS, Register des Testamens.
N. B. Les actes de vente par devant F. Grima, notaire public, aux frais des acquereurs. 21 juin

SUCCESSION DE MAURIME.—Vente par le Register des Testamens.—Mercredi le cinq juillet mil huit cent trente-sept, à midi, à la Bourse encoignure des rues de Chartres et Saint Louis, en vertu d'un ordre de vente rendu par l'honorable Cour des Preuves, dans et pour la ville et paroisse de la Nouvelle Orléans, Etat de la Louisiane, sous la date du 17 avril 1837, j'exposerai en vente publique, à l'encan, pour compte de la succession de Jean E. Maurime, décédé, l'esclave et les propriétés foncières ci-après décrites, savoir:
1o. Un nègre esclave nommé NED, âgé d'environ 40 ans
2o Deux terrains situés au faubourg Franklin près cette ville, désignés par les numéros 13 et 14 de l'ilet No. 140 sur un plan partagé du dit ilet dressé par Louis Bringer, arpenteur général de cet Etat, le 25 mai mil huit cent trente six, et déposé en l'étude de Théodore Seghers, notaire en cette ville; le dit terrain No. 13 ayant trente pieds de face à la rue des Arts, entre les rues de la Force et de la Vertu, sur 154 pieds 6 pouces 3 huitièmes de profondeur, et le dit terrain no 14 forme encoignure et mesure 30 pieds 10 pouces 7 huitièmes de face à la rue de la Vertu, sur 114 pieds dix pouces trois huitièmes de profondeur et face à la rue des Arts, le tout mesure anglaise.
Conditions de la vente. Pour l'esclave un quart comptant et la balance à 4 et huit mois de crédit, et les propriétés foncières à un crédit d'un, deux et trois ans, pour billets endossés à satisfaction et portant hypothèque jusqu'à parfait paiement
W. F. C. DUPLESSIS,
1 juin Rég. des Testamens.
N. B. Les actes de vente se passeront pardevant L. T. Caire, notaire public, aux frais des acquéreurs.

SUCCESSION DE BURK.—Vente par le Register des testamens.—En vertu d'un ordre de l'honorable Cour des Preuves dans et pour la paroisse et la ville de la Nouvelle Orléans, Etat de la Louisiane, en date du 27 mai 1837, il sera, pour compte de la succession de feu Joseph Burk, le samedi premier juillet 1837, à midi, exposé en vente publique à l'encan, à la Bourse, encoignure des rues Chartres et St Louis, les esclaves ci-après décrits, savoir:
1. Un Nègre nommé Moses Watkins, arrimeur d'environ 25 ans.
2. Un Nègre nommé William, arrimeur, d'environ 26 ans.
Conditions de la vente: 6 et 12 mois, en billets endossés à satisfaction et assurés par hypothèque spéciale jusqu'à final paiement.
W. F. C. DUPLESSIS, Register des testamens.
Les actes de vente seront passés aux frais des acquéreurs, pardevant W. Y. Lewis, notaire public.
29 mai

SUCCESSION de Wogan—Vente par le register des testamens—En vertu d'un ordre de l'honorable cour des preuves dans et pour la ville et paroisse de la Nouvelle Orléans, Etat de la Louisiane, rendu le 17 mai 1837, j'exposerai en vente publique, à l'encan, mercredi, 28 juin 1837, à midi, à la Bourse, encoignure Chartres et St. Louis, pour compte de la succession de feu John Wogan, les esclaves suivants, savoir:—
WATT, nègre américain, depuis longtemps dans le pays, âgé d'environ trente deux ans, nègre de champ, bon sujet.
JOE, âgé de trente cinq ans, nègre américain, bon sujet, bon à tout.
LOUIS, nègre américain, âgé de trente huit ans, environ, bon ..., ... et piocheur.
FREDERICK, nègre âgé de trente trois ans, palefrenier bon à tout.
TOM, nègre américain, âgé d'environ vingt-huit ans, bon à tout, bon à tout.
ANTHONY, griffe, âgé d'environ vingt huit ans, bon à tout.
CONDITIONS DE LA VENTE—Les dits esclaves payables en deux égaux, en ... janvier 1838 et un ... janvier 1839, en billets endossés à satisfaction, avec hypothèque spéciale sur les dits esclaves jusqu'à parfait paiement, avec la condition que les billets seront payables à leur échéance, lesquels billets porteront un intérêt à dix pour cent l'an, cette clause n'affectera ... d'échéance de plus longs termes que ceux ci-dessus stipulés.
W. F. C. DUPLESSIS, register des testamens.
N. B. Les actes seront passés aux frais des acquéreurs pardevant Louis T. Caire, notaire public.
19 mai

SUCCESSION DE MITRY—Vente par le Register des testamens—En vertu d'un ordre de l'honorable cour des preuves dans et pour la ville et paroisse d'Orléans, Etat de la Louisiane, en date du 15 juin 1837, il sera le jeudi, 29 juin 1837, à 10 heures du matin, exposé en vente publique à l'encan dans la rue des Ursulines entre les rues Conde et Levée, pour compte de la succession de feu Théophile de Mitry, le fonds d'une pharmacie et autres effets mobiliers.
Conditions de la vente, comptant
W. F. C. DUPLESSIS,
17 juin Register des Testamens.

SUCCESSION de Risingson—Vente par le register des testamens.—Mardi le dix ... juillet 1837, à midi, à la nouvelle Bourse, encoignure des rues Chartres et St. Louis, en vertu d'un décret rendu par l'honorable cour des preuves dans et pour la ville et paroisse de la Nouvelle Orléans, Etat de la Louisiane, j'exposerai en vente publique à l'encan, pour compte de la succession de Henri C. R. Risingson, décédé, l'esclave nommée CHARLOTTE, âgée de vingt cinq ou vingt six ans, bonne couturière, blanchisseuse et repasseuse. Conditions: comptant.
15 juin W F C DUPLESSIS, reg des testamens.

SUCCESSION DE DUREL h. c. l.—Vente par le register des testamens—Vendredi le trente juin 1837, à 10 heures du matin, rue Dumaine, entre les rues Roberson et Claiborne.—En vertu d'un ordre de la Cour des Preuves dans et pour la ville et paroisse de la Nouvelle Orléans, Etat de la Louisiane, j'exposerai en vente publique à l'encan pour compte de la succession de Jean Baptiste Durel h. c. l. décedé, les effets mobiliers dépendant de sa succession.
Conditions de la vente:—comptant
W. F. C. DUPLESSIS,
17 juin Register des Testamens.

COUR DES PREUVES.—Attendu que Sampson Blossman a présenté une pétition à la cour, à l'effet d'obtenir des Lettres de Curatelle à la succession vacante de feu Richard Caswell Derick, décédé intestat: Avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner, d'avoir à déduire sous dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition
Par ordre de la Cour. W F. C. DUPLESSIS,
20 juin Register des Testamens.

COUR DES PREUVES—Attendu que Charles Dening, a présenté une pétition à la Cour, à l'effet d'obtenir les lettres de Curatelle à la succession vacante de feu James Scanlan, décédé intestat: Avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner, d'avoir à déduire sous dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour
W. F. C. DUPLESSIS,
17 juin Register des Testamens.

PAROISSE D'ORLEANS—Cour des Preuves—Succession de Woolfolk. Avis est par le présent donné aux créanciers de la susdite succession et à toutes autres personnes que cela peut concerner, d'avoir à déduire, sous dix jours à dater de la présente publication, les raisons pour lesquelles le compte présenté par William Price Brooks, exécuteur testamentaire de feu Samuel Martin Woolfolk, ne serait point approuvé et homologué, les fonds entre ses mains répartis conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
W. F. C. DUPLESSIS,
22 juin Register des Testamens.

AVIS—Un voleur a pénétré dans la chambre à coucher du soussigné, dimanche matin 18 du courant, lui a enlevé une montre d'or, fabrique de Lépine, avec sa chaîne, clef et chaîne de sûreté, tout de bon or; une récompense de 25 piastres sera donnée à celui qui remettra lesdits objets au soussigné
Le voleur dans sa fuite a été reconnu pour être un nègre esclave appartenant à mon voisinage, car il n'avait point de chapeaux à la tête ni chaussure aux pieds. J. J. MONTFORT.
20 juin—5

AVIS—Le public est prévenu qu'on ne paiera pas à leur échéance, trois billets souscrits par M. F. Nois, avec sa marque ordinaire à l'ordre de Jean Rousseau, chacun pour la somme de quatre cent trente trois piastres trente trois cents 1/3 sous la date du 11 avril 1837, payables respectivement à trois, six et neuf mois de date, et passés pardevant Jules Mossy notaire public, pour l'objet pour lequel ces billets avoient été donnés, ayant manqué. 20 juin—3

EN débarquement du navire Denmark, et à vendre par les soussignés.
250 barriques vin rouge clarifié et viné; 38 demi do do 50 barils Madère; 12 quarts do vin Porto vieux; 10 caisses vin R ... mousse; 100 du muscat, fin vieux; 42 do d'absinthe; 12 do Kirsch; 38 do fl urs d'orange; 447 paniers huile d'olive sur fine; 30 jarres contenant 5 sacs chaque de 500, bouchons long fin; 20 do do de 1000 do fin régulier; 300 sacs de mille bouchons, fin; 11 jarres amandes fines en coque et cassées; 12 caisses Maraskin; 50 jarres gob lets; 3 balles bouchons de pharmacie; 2 jarres assorties: 2 caisses eau de Cologne; 300 paniers bouteilles vides; 20 jarres graines longues; 3 do prunes; 100 caisses vermicelli et macaroni; 78 do Olives; 60 do capres; 50 do salaisons assorties; 15 do cornichons; 10 do Thon mariné; 1 do saucissons
L. MILLAUDON & Co,
17 mai 17 Royale.

ON a besoin d'une bonne Nourrice—Une sans enfant aurait la préférence.—S'adresser de suite au bureau de l'Abeille. 27 mai

ON demande à louer un jeune nègre de 14 à 16 ans, comme domestique S'adresser au bureau de l'Abeille. 2 juin

LES soussignés ayant loué à bail pour plusieurs années le chemin à coulisse de Carrollton, informent le public qu'ils sont responsables de tous les contrats et obligations faits pour le dit chemin à coulisses depuis le 1er. Janvier dernier. Tous les comptes à partir de cette époque doivent être présentés au Bureau des soussignés, à Carrollton ou à la maison des chars à la Nouvelle-Orléans.
Ils préviennent également le public qu'ils ne répondront d'aucunes dettes contractées en leur nom, sans un ordre écrit par eux.
20 mars HARPER & MERRICK.

BILLETS des banques des Etats-Unis, Alabama, Mississipi, Tennessee et tous les autres billets qui n'ont pas cours, achetés et vendus par
G. R. STRINGER,
31 mai rue du Canal, No 50

A LOUER—La jolie maison de campagne ainsi que ses dépendances, située derrière le moulin, de l'autre bord du fleuve, vis à vis la presse à Coton de la Levée. S'adresser à J.B. Olivier de l'autre bord du fleuve, vis à vis les magasins à tabac. 8 juin—3

A LOUER.
La belle et spacieuse maison, avec cuisines et autres batisses, écurie, et très grand jardin, située sur la rue de la Commune, entre les rues St. Paul et Gironde, étant la moitié de l'ilet occupé maintenant par Mr. Hano, convenable pour une famille, pension, académie, ou tout autre grand établissement La possession en sera donnée de suite, ou après le 18 juin courant. S'adresser pour les conditions à Mr. Hano, sur les lieux, ou à F. CHEVREMONT, Passage de la Bourse entre Conti et Bienville,
8 juin—3

A LOUER—Le tout ou une partie seulement de la maison située rue du Canal, no 128. La situation est on ne peut plus agréable, les appartements sont beaux et bien divisés.
10 juin S DEPOORTER.

A LOUER—Jusqu'au 1er octobre prochain. La belle et spacieuse maison avec cuisines et maison, située no 68 rue Royale près la rue Bienville; le loyer est très modéré. S'adresser au bureau du shériff.
10 juin FRED. BUISSON, shériff.

A LOUER, jusqu'au 15 novembre prochain, une Maison avec Magasin dans la rue Royale. S'adresser pour les conditions à
3 juin H C CAMMACK & Co.

A LOUER
Jusqu'au 1er. de novembre prochain, et à de à conditions avantageuses, le magasin no 40, Vieille Levée, second porte après la rue Bienville. Possession en sera donnée immédiatement, et s'il est demandé, le locataire aura le privilège de le louer pour une autre année, aux mêmes conditions que les présentes. S'adresser sur les lieux, à M. A. Prolland ou à ROBERT LAYTON.
29 mai No 33 Vieille Levée.

Demande de Propriété—Les personnes qui ont des propriétés bien situées dans le carré de la ville, et qui désireraient les vendre à des prix raisonnables, trouveront avec facilité leur affaire en s'adressant à
BERNARD DE SANTOS, courtier,
Rue Remparts, entre St. Philippe et Dumaine, vis à vis la loge. 29 mai—3

A LOUER—Plusieurs chambres situées au dessus de notre magasin, encoignure des rues de Chartres et Conti
24 mai E. LEFEBVRE & frère.

A LOUER—Un appartement sur la rue, pour tenir un office, au second étage du magasin No. 36, rue du Camp. S'adresser sur les lieux, à 1er mai JOHN CROSBY.

Maison garnie à louer à Biloxi. Si elle n'est pas louée, le propriétaire prendra quelques pensionnaires. S'adresser rue Bourbon, no. 21. 22 av—2

AVIS.
HOTEL DE MADISONVILLE, situé dans la ville de Madisonville, (Louisiane,) est maintenant ouvert pour la réception des pensionnaires, et sous la direction de M. J. R. Hamilton, dernièrement de Covington. Sa situation et ses avantages sont trop bien connus pour en faire l'éloge, c'est assez de dire que l'Hôtel, sera tenu et que les commodités seront meilleures qu'elles n'on; été jusqu'à ce jour
1 av— J K HAMILTON

A LOUER, un magasin rue Bourbon entre St Louis et Conti, s'adresser à
19 m R BRUGIER.

Avis de Banques et de Comp.

BANQUE D'ETAT DE LA LOUISIANE
Nouvelle Orléans, 21 juin.
AVIS est donné par les présentes aux actionnaires, que d'après une résolution adoptée aujourd'hui par la direction, l'époque fixée pour le paiement de la balance du capital a été reculée jusqu'au 31 janvier prochain. RICHARD RELF,
22 juin caissier.

VILLE DE UNCLE SAM.
EN vertu d'un ordre de la Direction de la compagnie du chemin à coulisses de la Nouvelle Orléans à Nashville, les acquéreurs des lots de la dite ville d'*Uncle Sam*, qui ont négligé de signer leurs ventes sont invités qu'à moins qu'ils n'aient rempli les conditions des dites ventes d'ici au premier juillet prochain, que des poursuites seront immédiatement contre eux, et que les propriétés par eux acquises seront exposées en vente pour leur compte et risque conformément à la loi. Avis est donné à tous les acheteurs qui ont, ou qui accepteront leurs ventes qu'ils auront le privilège de renouveller le paiement des termes pendant une année, en s'adressant à leurs bureaux de M. H. B. Cenas, notaire public, pour signer l'acte ... Les billets de tous ceux qui ne rempliront ... formalité seront protestés.
15 juin—5 W. W. HOFFMAN, Président.

AVIS—Les livres de souscription au canal de navigation du Lac Borgne seront ouverts le 20 du courant au bureau de M. P. J. Tricou, rue St Louis entre Bourbon et Royale, sous l'inspection de MM. P. J Tricou et Le Duvigneaud.
Par ordre des commissaires.
6 av DUVIGNEAUD, secrétaire.

COMPAGNIE DE L'HOTEL DE LA BOURSE ET DES BAINS.
L'avis arrêté par la direction, que le payement des actions se ferait comme suit:
Un 10me comptant, et pour la balance les actionnaires fourniront leurs billets pour un vingt-quatre chacun, payables de 4 en 4 mois, endossés à la satisfaction de la direction.
Par ordre de la direction.
J. B. S. ST. AMAND,
15 mars Secrétaire pro tem.

Compagnie de l'Hotel de la Bourse et des Bains.
EN vertu d'une résolution des directeurs, les livres de souscription au fonds capital de cette compagnie seront ouverts pendant quinze jours (les dimanches exceptés, à dater du 15 de ce mois, depuis 9 heures du matin, jusqu'à 3 P. M. dans la salle du conseil de la 3me municipalité, sous la surveillance de deux des directeurs
Par ordre de la direction,
10 mars J. B. S. ST. AMAND, Secr pro tem.

HYDRAULICS—Le public est informé que l'on peut se procurer de l'eau dans les maisons et cours sur les rues où les tuyaux de la Compagnie sont placés, en s'adressant par écrit à la Banque du Commerce. 3 nov

AVIS L. Moh, a l'honneur d'informer ses amis et le public, qu'à partir pour le Nord, du 1er ... 15 juillet prochain, en conséquence, il invite toutes les personnes qui lui doivent à régler leur compte, et celles qui ont des réclamations à faire, de les présenter à son domicile au No 113 rue de Chartres Les personnes qui ont des commandes à faire, soit dans sa ligne, ou dans tout autre, sont priées de passer à l'adresse ci-dessus. 17 juin

M. SSRS. DOLBEAR & FRERES,
LA méthode de Calligraphie de Dolbear, calculée pour des leçons particulières et publiques, a été reçue et est en vente aux écoles de Dolbear, rue de Chartres, no. 8, Nouvelle Orléans, Broadway, no 189, New York, et rue Dauphine, Mobile.
On donnera des leçons à domicile aux dames qui le préféreront.
On donnera aussi des leçons à des classes qui se formeront dans une partie quelconque de la ville. On aura la faculté de continuer jusqu'au moment où l'on sera satisfait de son écriture. 13 juin

EAU DE SELZ—Cette boisson est agréable et saine pendant les chaleurs, quelques douzaines seulement à vendre par J E LOREILHE,
15 juin encoignure Royale et Douane.

AUX CHARPENTIERS—Deux bons charpentiers trouveront un emploi permanent pour une espace de deux mois, en s'adressant au no 31 rue de Conti. 13 juin—6

Faites Attention
ANDREWS & BROTHERS,
VENDENT à très bon marché des marchandises sèches, et reçoivent en paiement, les billets de presque toutes les banques qui ont suspendu, d'Alabama, Tennessee, Georgie, S. Carolina, Mississipi, Louisiane, Kentucky, Ohio et Illinois Les marchands de la ville, et ceux de la campagne, et les commerçants désirant acheter des marchandises sont invités à passer au no 19, rue de Chartres. 13 juin

ON DEMANDE A LOUER—Un nègre d'environ 18 ans, pour travailler dans un magasin de procès. S'adresser de suite à J E LOREILHE,
15 juin encoignure Royale et Douane.

MANUFACTURE DE SAVON DE CARROLTON.
LE soussigné informe ses amis et le public qu'il est prêt à fournir toutes les quantités de savon de 1re qualité pour l'usage des familles. Les ordres seront de suite exécutés en les adressant au bureau du chemin à coulisses de Carrollton, encoignure des rues Baronne et Poydras.
15 juin SALOMON COHN

BAS—Un bel assortiment de bas de coton Allemands, chaussettes bleues et blanches, en débarquement du navire Hogarth venant du Havre, à vendre par HUGO & C. GILDEMEESTER,
10 juin rue Bienville no 45.

ON demande des espèces. ROBINSON & Co.,
10 juin—4 rue du Camp no 45.

SOUVERAINS—600 souverains, à vendre par ROBINSON & Co,
10 juin rue du Camp no 45

TOILE à sacs—200 pièces de toile allemande pour sacs, 42 pouces de large, imitant celle du Kentucky, en magasin, à vendre par
10 juin EASTMAN & BROTHERS, 30 V Levée.

DEMANDE—Les soussigné désirent se procurer immédiatement pour $50,000 des billets de l'Association consolidée des Planteurs de la Louisiane.
6 juin—8 A LEDOUX & Co

A VENDRE par les soussignés en débarquement de l'Anne Louise, venant de Bordeaux.
10 barils pois verts
10 do haricots blancs
10 do do rouges
10 do lentilles
100 caisses fruits à l'eau-de-vie
50 do liqueurs surfines
200 paniers anisette d...
250 boites sardines de Collin
80 paniers bouteilles vuides.
d'importation antérieure
200 barriques vin rouge
150 barils vin blanc
2000 caisses vins différentes marques
200 do chambertin
100 do grand hermitage
160 paniers champagne différentes marques
100 caisses liqueurs Marseille
400 do huile de Nice
300 paniers huile de Bordeaux
150 barils wiskey au-dessus de preuve
500 sacs café Havare, fin vert.
Eau-de-vie J. Dupuy, pipes, demi pipes et tierçons
5 juin H PALOC & DUFOUR, 59 rue Conti

RIZ—150 tierçons prime article en magasin, à vendre par L C D WOOD.
1 juin

HUILE DE BALEINE—80 futailles pure huile de baleine, en débarquement, et à vendre par ROBERT H WHITE.
3 juin

FARINE ET WHISKEY—300 barils farine; 300 do Whiskey rectifié, à vendre par M. MAHER.
3 juin rue Poydras no 16.

POLHEMUS & COOK—Peintres d'enseignes d'ornements et de bâtiments, place de la bourse no 22 près de la poste
Les soussignés, espèrent par leur exactitude et leur ouvrage, à des prix modérés, mériter la confiance du public. Transparens et drapeaux militaires, imitations de bois, marbres, ainsi que les peintures des bateaux à vapeur, s'exécutent avec la plus grande promptitude
24 av

CHARLES H CRANT & CO
No. 46, rue de Chartres.
VIENNENT constamment un assortiment considérable de
MEUBLES ELEGANS, COMMODES et UTILES
Chaises en acajou, érable, bois de fantaisie, miroirs, glaces, matelas en crin, et mousse, en pure ... avril

SAINDOUX—... barillets saindoux en feuilles, premier choix et en bon état, en magasin et à vendre par LAYET & AMELUNG,
6 juin rue du Commerce no. 17.

Ventes à l'Encan.

PAR DUTILLET & DELERY.
IL sera vendu à l'encan, le 15 juillet, à midi, à la Bourse, située à l'encoignure des rues St ... et de Chartres, en vertu d'un ordre de l'honorable Cour des preuves dans et pour cette ville et paroisse en date du 8 juin 1837, les esclaves et après nommés dépendant de la succession de feu dame Marie Marthe de Mosarty, décédée veuve François Robert Gautier de Montreuil, savoir:
1. Carlos, mulâtre âgé de 45 ans,
2. Narcisse, mulâtre âgé de 43 ans, charretier et bon sujet.
3. Robert, griffe, âgé de 25 ans, très bon cuisinier, cocher, s'étant a ... il y a 5 ans.
4. Julia, négresse, âgée de 20 ans et son enfant Célestine, âgée de ... ans; Julia est ... cuisinière de un peu blanchisseuse.
5. Angèle, mulâtresse âgée de 25 ans, et ses trois enfans, Marthe, mulâtresse de 7 ans; Joséphine de quatre ans et Céline de 20 mois: Angèle est cuisinière, parfaite blanchisseuse, repasseuse, couseuse, excellente domestique de maison.
6. Angela, mulâtresse, âgée de 14 ans, très bonne domestique de maison et couturière, fille d'Angèle
7. Edmond, mulâtre, âgé de 18 ans, domestique de maison, fils d'Angèle.
8. Jeanne, négresse, âgée de 20 ans et Pierre, son fils de 18 mois; Jeanne est domestique de maison,
9. Adèle, griffonne de 20 ans, parfaite domestique de maison, couturière, blanchisseuse et repasseuse.
Les esclaves ci-dessus sont garantis des vices et maladies prévus par la loi.
Conditions: 6, 12 et 18 mois de crédit, en billets endossés à satisfaction, divisés par coupons et hypothéqués jusqu'à parfait paiement
Les actes de vente seront passés pardevant Gustave Le Gardeur, notaire public, aux frais des acquéreurs.
10 juin—6

Mairie de la Nouvelle Orléans.
CONFORMEMENT aux ordonnances du Conseil de ville et du Conseil de la 1re. Municipalité de la ville de la Nlle. Orléans, avis est donné que les marchandises et autres encombremens quelconques qui sont mentionnés dans le rapport hebdomadaire du wharfinger, et qui seront restés pendant plus de cinq jours dans les limites de la 1re. Municipalité sur la Levée, seront vendues à l'encan sur les lieux, le lundi de chaque semaine, à 5 heures de l'après midi, par F. Dutillet, encanteur de la dite Municipalité, pour le compte de qui il appartiendra.
10 mai D. PRIEUR, maire

ENFANT TROUVE—Il a été conduit au bureau du recorder, une petite négresse âgée d'environ 3 à 4 ans. Il y a environ 15 jours (suivant qu'il a été déclaré), une négresse munie d'une permission de son maître de se louer à elle même, prit une chambre, rue d'Amour; elle avait deux enfans, l'une âgée de 7 à 8 ans et l'autre de 3 à 4 ans; elle mit en loyer l'aînée et disparut, abandonnant sa dernière qui fut trouvée et prise par prié par M. Joseph Bernard qui l'a menée à ce bureau
Il a été dit dans le quartier qu'a habité peu de jours cette négresse, que son maître était absent de l'état et que son agent ici était un M. Smith qui tient un emploi public.
Le propriétaire de l'enfant est prié de venir la reprendre en payant les frais du présent avis.
Bureau du recorder, Municipalité No 3.
16 mai J. B. S. ST. AMAND, secrétaire.

ETAT de la Louisiane.—Paroisse St.-Bernard—Cour des Preuves.—Succession d'Eusenne Veillon—En vertu d'un ordre de la Cour des Preuves, dans et pour la paroisse St-Bernard, il sera vendu, en vente publique, par le soussigné, à la maison de Cour de cette paroisse, lundi le 24 juillet 1837, à dix heures du matin, les esclaves suivans, savoir: James, nègre de 22 ans, et Félicie, négresse de 26 ans
Conditions, un, deux et trois ans de crédit, en billets endossés à satisfaction et hypothèque jusqu'à parfait paiement.
Paroisse St.-Bernard, le 20 juin 1837.
OCTAVE S. ROUSSEAU, juge.
22 juin—5

ETAT de la Louisiane.—Paroisse St. Bernard—Cour des Preuves—Succession d'Antonia Gutierres décédée, épouse de Francisco Erves—En vertu d'un ordre de la Cour des Preuves, dans et pour la paroisse St.-Bernard, il sera vendu, en vente publique, par le soussigné, à la maison de Cour de cette paroisse, lundi le 24 juillet 1837, à dix heures du matin, la propriété suivante, savoir: un lot de terre situé dans cette paroisse, sur le bayou aux Poeufs, à environ trois milles du fleuve Mississipi, ayant un quart d'arpent de face sur la rive droite dudit Bayou, sur une profondeur de quarante arpens, borné des deux côtés par la propriété de Mr Philippe Gutierres
Conditions: six, douze et dix huit mois de crédit, en billets endossés et hypothèque jusqu'à parfait paiement.
Paroisse St.-Bernard, le 20 juin 1837.
22 juin—5 OCTAVE S. ROUSSEAU, juge.

PAROISSE DE JEFFERSON—Cour des Preuves.—L'Etat de la Louisiane—A tous ceux qui ces présentes concernent, salut—Attendu que M. Maher, ayant acheté à une vente faite par le Shériff de la paroisse de Jefferson, la propriété ci-après décrite, ... adressé au juge de cette Cour, où la dite vente a été enregistrée le treizième jour de mars, 1837, pour une avis conformément à l'acte de la législature de l'Etat de la Louisiane, intitulé "Acte pour confirmer les titres des acquéreurs aux ventes judiciaires," approuvé le 10 mars 1834.
Qu'il soit connu, et toutes personnes intéressées sont par ces présentes sommées au nom de l'Etat de la Louisiane et de la Cour des Preuves, dans et pour la paroisse de Jefferson, qui pourront avoir droit à la propriété ci-après décrite, en conséquence d'un défaut de forme dans l'ordre, le décret ou le jugement de la Cour, en vertu duquel la vente a été faite ou d'irrégularité ou illégalité dans l'estimation, l'avis ou le tems et le mode de la vente, ou pour une autre cause quelconque, de faire voir, dans trente jours, à dater de la publication de cet avis, pourquoi la vente ainsi faite ne serait pas confirmée et homologuée.
La dite propriété a été vendue par le Sheriff susdit le 25 février 1837, en vertu d'un writ de fieri facias ... rendu par cette Cour le 13 avril 1837, dans l'affaire de Taylor et autres vs. Madame Maria Holliday; No ..., docket de cette Cour, à laquelle vente le dit M. Maher, s'est rendu adjudicataire pour le prix de quinze mille six cents piastres, ($15,600), payables un quart à six mois, et la balance à un, deux et trois ans du crédit, en billets endossés à satisfaction et portant hypothèque jusqu'au payement final.
Description de la propriété d'après le transfer judiciaire, savoir:
Trois lots de terre faisant partie de l'habitation de Madame Maria Holliday, situés en cette paroisse à environ huit milles au dessus de Carrolton, sur la rive gauche du fleuve, désignés par les Nos. 7 et 8 sur un plan dressé par J. C. Maylor, arpenteur des Etats-Unis, ayant chacun un arpent de face au fleuve, et s'étendant dans la profondeur jusqu'au lac entre lignes parallèles.
En foi de quoi j'ai signé les présentes et y ai apposé le sceau de la dite cour ce 22ème ce jour d'avril 1837.
F. DUGUE,
22 juin Juge.

PAROISSE DE JEFFERSON—Cour des Preuves.—L'Etat de la Louisiane—A tous ceux que ces présentes concernent salut—Attendu que madame Célestine Euphrosine Labranche, de cette paroisse, épouse de feu William Brown, ayant acheté à une vente faite par le juge de la Cour des Preuves dans et pour la paroisse de Jefferson, la propriété ci-après décrite, s'est adressée au juge de la dite Cour, au décret de la quelle la dite vente fut faite, pour en obtenir des avis au public conformément à un acte de la législature de l'Etat de la Louisiane, intitulé "Acte pour confirmer les titres des acquéreurs aux ventes judiciaires, approuvé le 10 Mars 1834.
Qu'il soit connu, et toutes personnes intéressées, sont par les présentes sommées au nom de l'Etat de la Louisiane et de la Cour des Preuves dans et pour la paroisse de Jefferson, qui pourraient avoir droit à la dite propriété ci-après décrite, en conséquence d'un défaut de forme dans l'ordre, le décret ou le jugement de la Cour, en vertu duquel la vente a été faite, ou toute irrégularité ou illégalité, dans l'estimation, l'avis ou le tems et le mode de la vente ou pour toute autre cause quelconque, de faire voir dans trente jours à dater de la publication de cet avis pourquoi la vente ainsi faite ne serait pas confirmée et homologuée.
La dite propriété fut vendue par le Juge susdit le 19 mars 1837, en vertu d'un décret de la susdite Cour des Preuves, rendu le 13 septembre 1836, concernant la succession de Barney Curneen, décédé, la dame William Brown, s'en est rendue adjudicataire pour la somme de 4,480 piastres, ($4,480,) payable un quart comptant, et la balance à 12 et 18 mois de crédit en billets endossés à satisfaction et portant hypothèque jusqu'à parfait paiement.
Description de la propriété d'après le procès verbal de la vente, savoir:
Seize lots de terre ainsi que tous les droits et privilèges qui en dépendent, situés au nouveau faubourg Lafayette en cette paroisse de Jefferson, et désignés par le No. 3, 3, 4, 5, 6 7, 8 9, 10 11, 12, 13, 14, 15, 16 et 17, de l'ilet No. vingt (20) conformément à un plan particulier fait sous la date d'avril 1830, par Louis Bringier, arpenteur général, déposé pour recours en l'étude du juge de la paroisse de Jefferson.
Témoin, François Joseph Enoul Dugué Livaudais, juge de ladite Cour des Preuves, le 13 mai, et la soixante et unième année de l'indépendance des Etats-Unis d'Amérique.
22 juin—3 F. DUGUE, Juge.

LES soussignés ont reçu par les derniers arrivages de France et offrent à vendre à des prix raisonnables, les articles suivants:
4 caisses Sardines à l'huile et au beurre.
1 caisse Fraises confites.
1 assortiment de Paniers différentes grandeurs.
4 pipes Eau-de Vie de Cognac, bonne qualité.
2 caisses Fusils doubles à piston et à piston.
800 paniers Guignolet d'Angers
150 barils Vinaigre blanc.
150 caisses Vin muscat de Frontignan.
200 caisses Cérises à l'eau-de-vie
1 grand assortiment de Chaudières.
10 barriques Vin rouge de Médoc.
1 do do de Javel, pour dessert.
150 caisses Vin St-Julien Medoc, 1re qualité,
2 caisses Serrures françaises.
3 caisses Balais en crin et divers autres articles.
F. HENRY & LAURANS,
22 juin—1m No 26, Vieille-Levée.

PERDU—Jeudi soir, 15 courant, il a été envoyé au port Pontchartrain, avant le départ du steamer Mazeppa et on suppose qu'il y aura eu quelque erreur dans cet envoi: Une grande malle en cuir noir, marquée sur la plaque de cuivre "Franc, Tenn", une redingotte noire, ainsi qu'un habit léger, noir, étaient passés dans les courroies, endessus de la malle; une paire de valises de cheval neuves, marquées "B. S. P." un pupitre portant marqué G P, enveloppé d'un morceau de tapis; un paquet de linge et une boîte de cigares. On suppose que les articles ci dessus décrits auront été mis à bord du Mazeppa, et par méprise débarqués soit à la Baie St Louis, soit à la passe Christiane, à Biloxi ou à Pascagoula. Dans le cas où cette annonce viendrait à la connaissance de quelque passager qui se trouve avoir plus de bagage qu'il ne lui en faut, il est prié de les renvoyer par la première occasion à la Nouvelle Orléans, à
TOURNE & BECKWITH.
20 juin—6 36 Poydras.

A VENDRE—Un cabriolet neuf très beau, à vendre avec ses harnais. S'adresser à
17 juin EDW. GOTTSCHALK.

BILLETS de la Banque des Etats Unis, à vendre en sommes convenables aux acheteurs par
17 juin—4 ROBINSON & Co 45 rue Camp.

DEMANDE d'ESPECES—S'adresser à ROBINSON & Co.
15 juin—4 No. 45 rue du Camp.

G. R. STRINGER a transporté son bureau de change au no 5, rue Royale, maison de M. Musson, où il sera satisfait d'être employé par ses anciens amis et le public 13 juin

AVIS.—La société existant entre les soussignés sous la raison de Spangenberg et Ferriday est aujourd'hui dissoute d'un commun accord. Toute somme due à la société sera reçue par l'un ou l'autre des soussignés ou par Bullet, Shipp & Co.
L. SPANGENBERG.
27 mai—10 J. C. FERRIDAY.

EN débarquement du ... Rochelle et l'Anne Louise.
300 paniers anisette ... fine,
200 ... fruits à l'eau de vie,
100 ... liqueurs,
... bouteilles blanches, noires et ...
200 ... huile en grandes et petites bouteilles,
Vins de Chateau Margeaux et Lafitte en demi bouteilles; ... de vins en barriques et en caisses ...
7 juin ... & LONGIS, 65, rue St. Louis

DETENUE à la geole de police du poste du faubourg Washington, de la 3me. municipalité (à Francaty) la mulâtresse nommée MARIA-ANNE, se disant libre, âgée d'environ 22 ans, taille 5 pieds, figure ronde et blanche; ayant sous la mamelle droite un second mamelon. Avis est donné au propriétaire de la réclamer en se conformant à la loi.
Poste du faubourg Washington, ce 22 juin 1837.
P. BAYHI,
22 juin—10 Chef de Poste.

DETENU à la geole de police du poste du faubourg Washington de la 3me. municipalité (à Francaty), le nègre nommé LEWIS WHITE, appartenant à Mr Triley, âgé d'environ 30 ans, taille 5 pieds 6 pouces; figure ronde, ayant une cicatrice sous le menton et plusieurs au front; parlant l'anglais et un peu le français. Avis est donné au propriétaire de le réclamer en se conformant à la loi
Poste du faubourg Washington, ce 22 juin 1837.
P. BAYHI,
22 juin—10 Chef de poste.

DETENUE à la geole de la paroisse St.-Bernard, une négresse rouge-âtre nommée Eliza, âgée d'environ trente-cinq ans, se disant appartenir à Mr Vinour, habitant de la paroisse Plaquemine. Le propriétaire est prié de la réclamer en se conformant à la loi
Paroisse St.-Bernard, 17 juin 1837.
FRANCOIS GARIC,
22 juin—3 Sheriff.

10 Piastres de Récompense
SERONT données à celui qui conduira à la geole de police de la 3me. municipalité, le nègre nommé Philip ou Philipe H. Alnos, se disant appartenir à Madame Bosu, demeurant aux bains de la Nouvelle-Orléans, ledit nègre est âgé d'environ 25 ans, taille de 5 pieds 6 1/4 pouces, figure allongée, parlant l'anglais et le français.
Il s'est évadé de ladite geole dans la nuit du 16 au 17 courant.
Poste du faubourg Washington, ce 19 juin 1837.
P. BAYHI,
20 juin—10 Chef de Poste.

Détenu à la geole de police du poste du faubourg Washington de la 3me municipalité, à Francaty, le nègre nommé Wm. SMITH, âgé d'environ 37 ans, taille 5 pieds 5 pouces, américain, nez plat et visage marbré; avis est donné au propriétaire de le réclamer en se conformant à la loi.
Poste du faubourg Washington, ce 16 juin 1837.
P. BAYHI.
17 juin—10 Chef de poste.

Détenue à la geole de la Paroisse de Jefferson, une négresse nommée Mathilde, âgée d'environ douze ans, se disant appartenir à Mr. Wilson, brocanteur, dans le voisinage de Mr Delachaise. Le propriétaire voudra bien la réclamer en se conformant à la loi.
MANUEL J. GARCIA,
17 juin—4 Shériff.

$20 DE RECOMPENSE—Parti marron de chez les soussignés, paroisse St. Jean Baptiste, le mulâtre GEORGE WHITE; il est âgé de 28 à 30 ans, taille ordinaire, assez fluet, figure ..., yeux vifs, voix forte et brève; il parle les deux langues. Il a emporté ses hardes et quelque argent; il avait à son départ un chapeau de feutre gris. Il cherchera à s'embarquer sur quelque bateau à vapeur. Des poursuites rigoureuses seront dirigées contre ceux qui lui donneraient asyle. La récompense ci-dessus sera payée à quiconque l'arrêtera et le mettra en lieu de sûreté.
15 juin—1m, 2ps ANDRY, & A. BOUDOUSQUIE.

$20 DE RECOMPENSE.
Partie marronne de chez le soussigné, lundi 29 du mois passé, la négresse FANNY âgée d'environ 20 ans, taille 5 pieds, forte constitution, parlant le français et l'anglais, elle a ... connu sur le nom de May et qui demeure dans la partie intérieure de la ville, où l'on suppose qu'elle se tient. On est prévenu de ne pas la recevoir sous peine d'être poursuivi conformément aux lois de l'état.
9 juin Wm REGAN.

CINQUANTE PIASTRES DE RECOMPENSE.—Parti marron de l'habitation de M. A. Murat, près de Bâton Rouge, il y a environ 4 mois, le nègre MANUEL. Il est noir, de 5 pieds 4 pouces de hauteur, âgé d'environ 30 ans, une cicatrice sur le front, et très marqué par les fers. Deux jours après être parti, on l'a vu dans la campagne avec des pistolets, une montre d'or et beaucoup de billets de banque, qu'il doit avoir volés; il avait été employé pendant quelque tems à colporter des marchandises le long de la rivière parmi les nègres, il a été supposé d'être pris. On l'a vu il y a deux jours sur la levée, très bien habillé, et il a dit que les hommes du ... qui l'avaient amené de Bâton Rouge devaient l'amener à Cincinnati. Il est très ... rusé, il parle anglais et français et possède infailliblement tous les papiers nécessaires.
L'attention des capitaines et des propriétaires de steamboat est appelée sur cet avis, et la récompense ci-dessus sera payée à quiconque logera ledit nègre à la geole. 25 m

$200 DE RECOMPENSE.
PARTIS marrons il y a quelque mois de la presse à coton de Mrs Chase et Anderson, DAVY, nègre, âgé d'environ 30 ans, très-noir, ayant 5 pieds 10 pouces, *fortement construit*, acheté de M. Mccarty.
SAM, âgé de 25 ans environ, très-noir, mesurant 5 pieds 9 pouces, ayant leons de la joue très-hauts, et bancal; acheté de major Eaton.
La récompense ci-dessus sera donnée pour l'arrestation des deux, ou $100 pour chaque en s'adressant à YORKE Frères,
23 mai 65, rue du Camp.

$50 PIASTRES DE RECOMPENSE.
Partie de chez le soussigné vers le 15 dernier, MARIE ANNE ALIAS VINA, mulâtresse de 17 ans, légèrement marquée de taches de rousseur; parlant français et anglais, a une bonne figure, un peu grande, baissant les yeux lorsqu'on lui parle, appartenait autrefois à Mr. Goodrich bijoutier dans la rue de Chartres, et dernièrement à Mr. Swan, l'apothicaire rue du Canal. La récompense ci-dessus sera donnée à celui qui la logera en prison. GEO A. BOTTS.
28 mai

JUMENT EPAVE.
CONDUITE à l'écurie située rue de l'Hôpital, entre les rues Royale et Bourbon. Elle est petite, à longue queue, baie, ayant les deux pieds de derrière blancs, ayant aucune marque ... Si elle n'est pas réclamée dans dix jours de la date du présent avis, elle sera vendue à l'encan par Mr P. A. Guilotte, conformément aux ordonnances du conseil de ville, le samedi 1er juillet prochain, à l'endroit et heure accoutumés. 22 juin—5

$10 DE RECOMPENSE
Egarés depuis le 6 du courant, deux grands chevaux bruns, un d'eux a une petite barre blanche le long du nez, et le pied gauche de devant blanc, l'autre porte un licou, le dos de ces animaux est blessé. Cinq piastres de récompense seront données pour chacun d'eux, ou dix piastres pour les deux à celui qui les ramènera à l'encoignure de la rue St Thomas et Benjamin, deux ilots plus bas que la presse à coton d'Orléans.
2 juin—6 J. A. BEGG.

50 Piastres de Récompense seront données à celui qui fera découvrir le voleur qui a volé deux ... dernier des animaux à Carrollton et les ont conduit au travers la cyprière, passant par le canal de la Banque. S'adresser à
15 juin P. SONIAT, à Carrollton.

PIASTRES en demande par
17 juin ROBINSON & Co 45 rue du Camp.

PORC—380 barrils porc clair de Cincinnati; 70 do mess do; 140 du chaines do, en magasin et à vendre par YORKE FRERES.
17 juin 65, rue du Camp.

EN débarquement du navire Hogarth, venant du Havre,
34 caisses porcelaine blanche unie,
2 do verrerie,
24 paires [?] imbrelas, avec verreries,
80 caisses prunes à l'eau de vie,
14 malles parfumerie, à vendre par
J. VATINEL,
17 juin rue Conti n. 21.

VERRES DE BOSTON.—750 caisses, 1er, 2d et 3me qualité de grandeurs assorties de 8 sur 10 à 12 sur 18, en magasin à vendre par
SCATES & BAGGETT,
11 mai—1m rue du Canal No 64.

DELAHOUSSAYE, PLANCHARD & Co.
ENCANTEURS,
16 av *Passage de la Bourse.*

R. H. BRUNET, Encanteur.
TIENT SON BUREAU AU
No. 91 Rue de la Commune.
3 avril—3m

AVIS—Le public est prié de ne pas négocier un billet daté 3 mars 1837, à 8 mois de date, souscrit par Sterns & Co. en faveur de M Courtney, pour la somme de 1000 piastres, attendu que le paiement du dit billet est arrêté.
19 mai— STERNS, LANGDON & Co

AVIS AU PUBLIC.
LE Dr. Stephan H. Bardash de Pologne, qui vient s'établir ici, offre ses services aux citoyens, pour pratiquer dans la médecine, chirurgie et accouchement.
Docteur B. a exercé à Vienne, Paris et dans les principaux hôpitaux d'Europe, avec beaucoup de succès, et depuis deux années il pratique à Natchitoches Il espère donc mériter la confiance des citoyens de la Nouvelle Orléans.
Sa demeure est rue Royale No 102. 3 oct—6m
Consultations chez lui depuis midi jusqu'à 3 heures.

LES soussignés ont l'honneur d'informer le public et leurs amis, qu'ils ont formé aujourd'hui une société sous la raison de W. Merryfield & Co. pour le commerce de bois et douves, dans toutes ses branches. Leur bureau est à l'encoignure des rues St Marie et la Levée faubourg Lafayette, où leurs ordres seront promptement exécutés
P DELAHOUSSAYE,
16 mars W MERRYFIELD

SUCRE A BON MARCHE.
12 livres bon Sucre, } Pour 1 piastre.
14 livres moins beau. }
AU magasin d'Antoine Michoud, encoignure des rues de la Vieille-Levée et Ursulines.
On trouve audit magasin: Remède et Pilules de Le Roy, Carreaux et Tables de marbre, Filets de pêche, Café du Brésil, Marmites françaises, Serrures et Ferremens de toute espèce. 31 mai—2 m

BRIQUES à l'épreuve du feu, charpente etc. etc
15,000 briques à l'épreuve du feu 1re qualité
150,000 pieds de planches de cypre,
150,000 do do sapin jaune
800 arb. es de cèdre rouge, équerris
600 boisseaux de charbon de bois, à vendre par F LEFEVRE,
10 mai Au vieux Bassin.

MAGASIN à louer, rue de Chartres No. 29 entre les rues de la Douane et Canal; la possession en sera donnée immédiatement. S'adresser à PEET & NORTH,
26 mai rue de Chartres No 19

LILLY & FERGUSON—Peintres d'enseigne et de batiment, rue de la Douane no 78. Reconnaissants de l'encouragement qu'ils ont reçu, ils tacheront de mériter de plus en plus la confiance de leur amis et du public en général. Il prennent la liberté d'annoncer qu'ils ont constamment à vendre tous les articles concernant leur commerce, qu'ils donneront à des prix très modérés 18 av

AVIS est par le présent donné aux souscripteurs du collège Jefferson, qu'une élection de 45 directeurs de cette institution aura lieu à la maison de cour de la paroisse St. Jacques le lundi, 1er mai prochain. A. BOUDOUSQUIE.
20 av—2ps Sec de la direction du collège Jefferson

A VENDRE par M. S. Cucullu, Lapeyre & co.
750 sacs Café vert de la Havane;
3 bis et une caisse Confitures de la Havane;
300 milliers Cigarres supérieurs de la Havane
200 do de Manzanillo;
180 balles Tabac en feuille de Manzanillo;
50 do Tabac en feuille de Capa de la Vuelta Abajo
50 do Tabac en feuille de Tripa de do;
70 do Tabac ... de Capa et Tripa, de la Vuelta Abajo 1 av

RUBANS pour le marché Mexicain—Rebecilloes, rubans de satin et galons, à vendre par
J. LE BLANC & CO.
7 juin 103, rue Royale.

CHAMPAGNE, HOCK, et autres vins, à vendre par (7 juin) J. LE BLANC & CO.

Avis judiciaires.

ETAT DE LA LOUISIANE—Cour de Paroisse pour la ville et paroisse de la Nouvelle Orléans—29 mai 1837—no 9698—William H. White et Joshua Waterman contre leurs créanciers et ceux de P. S. Newton et Co et J D Waterman & Co—La cession de propriété faite par les pétitionnaires, est acceptée par la cour pour le bénéfice de leurs créanciers, et il est ordonné qu'une assemblée des créanciers de W. H. White, Joshua Waterman, P. S. Newton et J. D. Waterman ait lieu au bureau de J. B. Mark notaire public, le lundi 3 juil et prochain, afin d'y délibérer sur les affaires des dits pétitionnaires insolvables; et il est de plus ordonné que James H Kenneon, avocat, représente les créanciers absents dans cette affaire, et il est de plus ordonné que toutes poursuites contre les personnes et propriétés des dits insolvables soient suspendues.
Par ordre de la cour, 29 mai 1837.
ARMAND GUYOL,
30 mai—3 Dép.Greffier.

ETAT DE LA LOUISIANE—Cour de paroisse pour la paroisse et ville de la Nouvelle Orléans—No. 9,725—Présent l'honorable Charles Maurian, juge—6 juin 1837.—*Samuel E. Winter contre ses créanciers.*—La cession des biens du pétitionnaire ayant été acceptée par la cour pour le bénéfice de ses créanciers, il est ordonné qu'une assemblée des créanciers de l'insolvable ait lieu au bureau de Jules Mossy, notaire public, afin de délibérer sur ses affaires. Il est de plus ordonné que M. Guyol, avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absents, et qu'en même temps toutes poursuites contre sa personne et ses propriétés soient suspendues.
Bureau du greffier, 6 juin 1837. ARM. PITOT,
7 juin—9, 2ps greffier.

ETAT DE LA LOUISIANE—Cour de paroisse pour la paroisse et ville de la Nlle. Orléans.—Présent l'honorable Chs. Maurian, juge—No 9716.—Philip Brady vs ses créanciers. La cession des propriétés ayant été acceptée par la cour pour le bénéfice de ses créanciers, il est ordonné qu'une assemblée desdits créanciers de l'insolvable ait lieu au bureau de Jules Mossy, notaire public, le 7 de juillet prochain à 10 heures du matin, pour prendre en considération la situation des affaires de l'insolvable; et il est ordonné que M. J. N. Lee, soit nommé pour représenter les créanciers absents, et en même temps, toutes poursuites contre sa personne et ses biens sont et demeurent suspendues. Par ordre de la cour,
5 juin—9, 2ps J. OLLIE, député greffier.

ETAT DE LA LOUISIANE—Cour de paroisse pour la paroisse et la ville de la Nouvelle-Orléans. Présent l'honorable Charles Maurian, juge. 1er juin 1837 No 9,767 J. Robeson, contre ses créanciers et les créanciers de Jonas Robeson et compagnie—La cession des propriétés du pétitionnaire est acceptée par la Cour, au profit de ses créanciers.
Il est ordonné qu'une assemblée des créanciers de Jonas Robeson et de Jonas Robeson et compagnie ait lieu en l'étude de M. Wm. Boswell, notaire, lundi le 10 juillet 1837 pour y délibérer sur les affaires de l'insolvable. Il est de plus ordonné que M. A. M. Buchanan avocat, est nommé pour représenter les créanciers absens, et que, dans l'intervalle, toutes poursuites contre la personne et les propriétés de Jonas Robeson soient suspendues.
Bureau du greffe, Nouvelle-Orléans, 2 juin 1837.
ARMAND PITOT,
5 juin—10, 2ps Greffier.

ETAT DE LA LOUISIANE—Cour de Paroisse pour la paroisse et ville de la Nouvelle Orléans No 9710—Présent l'honorable Charles Maurian, juge. John Tarbe & Nichol H. Nash contre leurs créanciers et créanciers de Tarbe & Nash—La cession des propriétés faite par les insolvables, ayant été acceptée par la cour, pour le bénéfice de leurs créanciers, il est ordonné qu'une assemblée des créanciers de John Tarbe et de Nichol H N... et de Tarbe & Nash, ait lieu en l'étude de M. Horatio Davis, not. pub, mercredi 5 de juillet 1837, afin de délibérer sur les affaires des insolvables. Il est de plus ordonné que E. Rawle, avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absents dans cette affaire; et en même tems, toutes poursuites contre leurs personnes et les propriétés des dits J Tarbe et Nich H Nash soient suspendues. Extrait des minutes.
Bureau du greffier, Nouvelle Orléans 2 juin 1837.
J. OLLIE,
3 juin—3, 2ps Député Greffier.

ETAT DE LA LOUISIANE—Cour du 1er District Judiciaire—Warren Hoskins et Benjamin Wilcox contre leurs créanciers et créanciers de Hoskins et Wilcox—La cession des biens par les pétitionnaires ayant été acceptée par la Cour, pour le bénéfice de leurs créanciers, il est ordonné qu'une assemblée des dits créanciers ait lieu en l'étude de Mr. H. B. Cenas, notaire public, le 15 de juillet prochain, à 10 heures du matin, à l'effet de délibérer sur les affaires des dits pétitionnaires; et qu'en attendant, toutes procédures contre ... et leurs biens ... suspendues. Mr. Edward Rawle est nommé pour représenter les créanciers absents.
Présent l'hon. Charles Watts, Juge de la dite Cour ce 9 juin 1837. P LE BLANC,
15 juin—3 Dé. Greffier.

ETAT DE LOUISIANE—Cour du premier district judiciaire de la Nlle Orléans—Présent l'honorable Charles Watts, juge, 7 juin 1837.—No 9729—John O. Dunn contre ses créanciers—La cession de propriété de l'insolvable est acceptée par la cour, au bénéfice de ses créanciers, il est de plus ordonné, qu'une assemblée des créanciers ait lieu le 10 juillet 1837, chez M. Boswell, not. pub., pour y délibérer sur les affaires de l'insolvable, et il est en outre ordonné que M. R. M. Stephens, avocat, est désigné pour représenter les créanciers absents dans cette affaire; et que toute poursuite contre sa personne et ses propriétés soient arrêtées. Bureau du greffier 8 juin 1837.
8 juin—3 ARMAND PITOT, greffier.

ETAT DE LA LOUISIANE—Cour du premier District judiciaire—Mardi 30 mai 1837—Présent l'honorable Charles Watts, juge—J. Watson, Swan & Co, et R. H. Stone contre leurs créanciers—No 13996—Sur motion de Monsieur W. C. Micou, avocat des pétitionnaires, et sur l'enregistrement de la requête pardevant M. John W. Swan, leur associé, il est ordonné que la première assemblée des créanciers des pétitionnaires ait lieu devant M. Mazureau, not. pub. le samedi premier juillet prochain, à midi, afin de délibérer sur les affaires des dits pétitionnaires, afin de délibérer sur les affaires des dits pétitionnaires, et procéder à la nomination d'un autre syndic en remplacement du démissionnaire. Extrait des minutes JOHN L. LEWIS,
31 mai—3 1ps Greffier.

ETAT DE LA LOUISIANE—Cour du premier District judiciaire—Mardi 30 mai 1837—Swan et Brother, John Watson Swan et Thomas C Swan, contre leurs créanciers—Sur motion de W. C. Micou, avocat des pétitionnaires, et sur l'enregistrement de la requête pardevant M. John Watson Swan, il est ordonné que la première assemblée des créanciers des pétitionnaires ait lieu devant Joseph B Marks, not. pub., le samedi premier juillet prochain, après midi, afin de délibérer sur les affaires des pétitionnaires, et procéder à la nomination d'un syndic ou syndics, en remplacement du démissionnaire. Extrait des minutes JOHN L. LEWIS,
31 mai—3 1ps Greffier.

NOTIFICATION est par le présent donnée à tous ceux à qui cela peut concerner ayant des terrains dans les limites du 3ème district de la troisième municipalité, d'avoir à se conformer dans deux mois de date de cette notification à une ordonnance du conseil, en date du 1er. février 1837, conçue en ces termes:
Résolu qu'il sera du devoir des commissaires de police de donner immédiatement des ordres pour faire faire ou réparer dans les deux mois qui suivront la passation de la présente ordonnance, les banquettes en pièces de cypres, avec contre banquettes et rigoles, ou en curbstones, au choix des propriétaires, dans les limites suivantes, savoir:
Dans toute cette partie du faubourg Marigny et du nouveau faubourg Marigny, jusqu'à cent vingt pieds audelà de la rue Urquhart.
Dans toute cette partie du faubourg Marigny et du faubourg Franklin jusqu'à cent vingt pieds audelà de la rue Morales
Dans toute cette partie du 3me district depuis la rue d'Enghien, jusqu'à la rue de l'Indépendance et dans la profondeur jusqu'à cent vingt pieds audelà de la rue des Grands Hommes.
Et ils devront aussi ordonner de faire faire dans le même temps et de la même manière, des banquettes dans cette partie du 3me district audessous de la rue de l'Indépendance jusqu'à la rue Pologne audelà de la rue de la Levée.
Résolu, Qu'ils devront faire faire, dans le même temps et en madriers de cypres, de quatre pouces d'épaisseur, des banquettes dans toute cette partie du 3me district depuis cent vingt pieds audelà de la rue des Grands Hommes et une ligne à cent vingt pieds audelà de la rue Morales, depuis la rue d'Enghien, jusqu'à la limite supérieure de Mr. L. B. Macarty.
Résolu, Que le député voyer, devra à la demande des commissaires de police, donner de suite aux propriétaires les alignemens et niveaux nécessaires pour faire faire les dites banquettes, et en cas de négligence de la part des propriétaires de se conformer aux dispositions précédentes, il sera du devoir des dits commissaires de faire crier au rabais, après dix jours d'avis dans la gazette officielle de la municipalité, les dites banquettes après qu'elles auront été adjugées et faites, d'en certifier le compte; et il sera du devoir du trésorier de la payer et de le remettre ensuite à l'avocat de la municipalité qui en poursuivra le recouvrement.
Nlle.-Orléans, 19 mai 1837.
L. GUERIN,
19 mai—2m Commissaire du 3me district.

ABSYNTHE Suisse et Kirschwasser—200 caisses Absynthe; 100 du Kirschwasser, à vendre par J. LE BLANC & CO.
7 juin 103, rue Royale.

METHODE JACOTOT.
CHANGEMENT DE DOMICILE.—*ECOLE* tenue par Mr. et Mme LEFOULLON.
Rue de CRAPS, entre Marigny et Champs Elysées, précédemment, rue Champs Elysées, entre d'Amour et Bons Enfans—Le soir, les classes ... commencent à 7 heures et finissent à 8 heures, ... de plan et d'architecture y est enseigné, ... tation de prix. ... juin—7

PORC pour l'usage des habitations—... barils porc ... consistant en mess et prime, ... jambons ..., têtes, épaules et ... en magasin à vendre par 9 juin W. MAHER, 16 rue Poydras.

FARINE—1300 barils farine, en débarquement et à vendre par 9 juin M MAHER, 16 Poydras.

TERMS OF T...
Subscription.—Twelve Doll... per annum, payable annu... ... in advance ...

FORT MARTINSVI...

FOR LOUISVILLE ...

Coastwise T...

FOR NEW YOR...

European T...

FOR LONDON ...

FOR BREMEN ...

FOR LIVERPOOL ...

FOR HAVANA ...

West India T...

FOR HAVANA ...

Mexico and Te...

FOR BRAZORIA ...
... JOHN G ROWLAND ...

FOR CADIZ ...

CHARLES H. GR...
No. 46 CHARTRES ...
ELEGANT & USEFUL ...
Mahogany, Maple, Fanc...

DR. STEPHAN H. ...
HAVING located ...

L. DEPOOR...
Surgeon Dentist ...

UNITED STATES B...